

Je suis certain que, si nous pouvons faire fonctionner des universités et accomplir ce que nous avons déjà réalisé dans cette région depuis des années, ce dont ont besoin les provinces atlantiques en ce moment, ce n'est pas d'ingérence dans le capital privé ou commercial. Ce qu'il leur faut, c'est créer l'atmosphère, le climat, qui mettrait cette région en mesure d'accueillir les capitaux commerciaux et productifs. Nous entendons beaucoup parler de ce que seuls les États-Unis, ou même d'autres pays, peuvent fournir le capital dont nous avons besoin. Or, ce n'est pas du tout vrai. Nous aurions beaucoup de capitaux disponibles au Canada, si le climat et les circonstances encourageaient les Canadiens à les y placer. A cet égard, si l'organisme envisagé doit donner de bons résultats, il doit s'occuper essentiellement, non pas du versement de prestations d'assurance sociale, ni de la fourniture de capitaux privés ou productifs, que devraient fournir les citoyens canadiens eux-mêmes, mais des obligations de l'État envers la communauté.

Si l'organisme envisagé en arrive là, j'aurai quelque espoir de voir la région atlantique devenir celle où l'on constatera le plus grand essor au Canada. Comme le mentionne le passage de l'*Atlantic Advocate* que j'ai cité, depuis un certain nombre d'années tant le gouvernement libéral que le gouvernement conservateur ont dépensé quelque 150 ou 200 millions de dollars par an sous forme de prestations sociales. Cette somme a disparu à la fin de chaque année et, l'année suivante, il a fallu trouver le même montant rien que pour assurer la subsistance de la population et maintenir toute la région en vie. Si l'on avait prélevé la même somme sur les fonds publics pour établir le climat et les circonstances favorables à l'industrie privée dans ce secteur, nous n'aurions pas à verser aujourd'hui à cette région ce montant sous forme de sécurité sociale. On a mentionné le chiffre d'un milliard de dollars pour les dix prochaines années. Ce montant représente 100 millions de dollars par an. Or, s'il était possible de fournir 200 millions de dollars, ce qui n'excède pas la somme que nous dépensons à l'heure actuelle, pour s'en servir comme il conviendrait les cinq prochaines années, je suis convaincu que la région atlantique n'aurait plus besoin de prestations sociales ou de subventions parce qu'elle serait capable de se subvenir convenablement à elle-même, comme le devrait tout particulier, tout groupe de particuliers, ou même toute région du pays. C'est la raison pour laquelle j'estime très important pour nous d'examiner nos véritables tâches, au lieu de brouiller la nature du problème et de nous imaginer que nous apportons de l'aide en établissant un programme qui ne fait que continuer un état

de choses que nous déclarons tous peu souhaitable et peu juste.

Je crois que l'une des nécessités les plus impérieuses est l'étude du secteur public de l'économie. Je reviens à l'*Atlantic Advocate* de janvier 1962 qui, d'après moi, décrit très bien la situation:

La région peut attirer des entreprises industrielles en remplissant certaines conditions. Le canal de Chignectou et l'aménagement de la centrale marémotrice de la baie de Chignectou sont les deux grands projets de travaux publics dont la réalisation est essentielle à l'industrialisation de la région. Ces aménagements permettraient la réorientation des transports par le développement de la navigation côtière et fourniraient une quantité abondante d'électricité à un prix correspondant à celui qui a cours dans n'importe quelle partie du pays. Grâce à ces aménagements, sans compter que nos ports sont praticables en hiver, la région se prêterait de façon idéale à la transformation non seulement de nos très riches ressources mais également de matières premières importées dont les produits seraient réexportés sur les marchés mondiaux.

Le volume des immobilisations exigées par ces travaux publics ne doit pas être mis en rapport avec la nécessité éventuelle de comprimer les dépenses par suite de la crise actuelle des réserves de devises étrangères. En effet, il ne faut pas confondre les immobilisations rentables avec des dépenses à fonds perdus. Ces immobilisations ne produisent pas l'inflation. De toute façon, les Maritimes sont loin de souffrir de l'inflation, mais bien plutôt du contraire. Ce qui leur faut c'est un programme de travaux publics rentables et un budget de dépenses d'immobilisation financées par des emprunts.

Je n'aurais pu moi-même, si j'avais essayé, mieux exprimer les besoins de cette région. Là encore, on a la preuve de la part énorme d'attention et de la somme de recherche accordées à cette question qui, a-t-on déclaré, est la fonction de cet office.

Si le gouvernement veut vraiment faire quelque chose pour les provinces Maritimes, quelque chose qui résolve définitivement les problèmes de ces provinces, je lui propose de créer une banque de mise en valeur municipale, au lieu d'une caisse de bienfaisance aux fins d'immobilisations; cette banque pourrait fournir les capitaux publics nécessaires aux entreprises publiques qui, il ne faut pas l'oublier, ne rapportent pas de bénéfices ni ne s'amortissent eux-mêmes. Elles sont là pour rendre service, pour constituer le cadre des industries primaires et secondaires dirigées par les intérêts privés. Mettons qu'il existe une banque d'expansion municipale selon pareils principes, offrant non pas 100 mais 200 millions de dollars par année, ce qui dépasse les subventions présentement versées à cette région. Mettons que la banque existe depuis cinq ans. Avec un tel capital, il serait possible d'aménager le canal de Chignectou, si l'ouvrage est possible du point de vue technique et scientifique; je crois d'ailleurs qu'il l'est. Une autoroute en direction de Montréal pourrait être aménagée pour